



Contact : Fethi EL GNAOUI

Fethi.elgnaoui@croissy.com

Objet : SEJOUR JEUNESSE PRINTEMPS 2018

NOTE D'INFORMATION AUX FAMILLES

Dans le cadre de ses activités le service Jeunesse de la Mairie de Croissy sur Seine organise **un séjour en Croatie** du :

← **Dimanche 15 au jeudi 19 avril 2018 : pour les collégiens et lycéens Croissillons**

Veillez trouver ci dessous quelques éléments d'informations :

- **Capacité d'accueil** : 15 jeunes
- **Transport** effectué en avion
- **Type d'accueil** : **appartements** : dortoir, cuisine...
- **Activités** :
- Visite Ancienne ville/Palais de Dioclétien
- Parc de Sustiplan Colline de Marjan
- Parc de krka et ses cascades.
- Activités sportives le picgin (sport local)
- Autres activités à découvrir sur plage

Je vous rappelle que les séjours organisés sont soumis à un quotient familial calculé selon vos revenus, ci-dessous la participation des familles en fonction des tranches de quotient : LE PAIEMENT DU SEJOUR PEUT SE FAIRE EN 4 FOIS

- **Participation des familles :**

0 à 1150 €	429 €
1151€ à 1500 €	507 €
1501€ à 2000 €	624 €
2001€ à 2500 €	663 €
2501€ à 3000 €	702 €
3001€ à 4000 €	741 €
>à 4001 €	780 €

Afin de procéder en toute équité à la constitution de la liste définitive des participants, une commission se réunira en Mairie en présence de Madame **POUZET**, Maire-Adjoint du service Enfance/Jeunesse et de Madame Gwenaëlle BRUNET, responsable du Service.

A l'issue de cette commission, vous recevrez en fonction de la décision prise soit : un courrier d'inscription définitive pour votre enfant et le dossier de renseignements à compléter et nous retourner dans les meilleurs délais ou bien un courrier de refus.

IMPORTANT : Après acceptation de l'inscription de votre enfant, toute notification d'annulation devra être faite par courrier auprès du service Enfance/Jeunesse Hôtel de Ville 8 avenue de Verdun 78290 Croissy Sur Seine- le cachet de la poste faisant foi. Dans tous les cas, le service facturera en fonction de la date d'annulation, selon les conditions ci-après :

FRAIS D'ANNULATION				
Période avant le début du séjour				
+ de 45 jours	Entre 45 et 31 jours	Entre 30 et 15 jours	Entre 14 et 8 jours	Entre 7 jours et le jour du départ
15 €	5 % du tarif	10 % du tarif	20 % du tarif	30 % du tarif

En cas d'absence le jour du départ sans annulation préalable, le prix du séjour vous sera intégralement facturé.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Geneviève Pouzet

Elue Secteur Jeunesse



INSCRIPTION AU SEJOUR CROATIE 2018

COUPON A RETOURNER AU PLUS TARD LE 31 JANVIER 2018

AU SERVICE ENFANCE / JEUNESSE

Envoyer pour inscription par mail : fethi.elgnaoui@croissy.com

Je soussigné(e) Mme Mr

Autorise Mon jeune

En classe de

A participer au séjour Croatie :

Séjour collégiens et Lycéens

du 15 au 19 avril 2018

Date et Signature